LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta — *Depuis 1928*

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 8 — Mercredi le 12 mai 1982 — 16 pages 0.50

A LEGAL
VOYAGE ECHANGE

Par Denise Cyr



Les jeunes voyageurs et leurs hôtes ont fait un voyage-échange des plus heureux.

Jeudi le 6 mai, au delà de cent cinquante personnes se rassemblaient lors d'un banquet servi à la salle communautaire de Legal pour clôturer le voyage échange entre les étudiants de St-Pascal et de Legal.

Après avoir été témoin d'une semaine d'accueil chaleureux à St-Pascal du 12 au 19 avril, c'est au tour des étudiants de Legal d'accueillir par une semaine d'activités et de plaisir les 30 étudiants de St-Pascal. Sous la surveillance de Denise Mignault et Gilles Labrie, les étudiants du secondaire 4 et 5 ont joui d'un programme rempli d'activités depuis leur arrivée le 30 avril jusqu'au départ le 7 mai. Grâce à l'initiative des organisateurs et des octrois de Hospitalité Canada, ces jeunes ont profité d'une expérience enrichissante.

L'invité d'honneur, Mme Myrana Fyfe (MLA), à l'aide de la traduction simultanée de Raymond Tremblay, remarque que voyager en plus d'être une éducation en soit est un moyen efficace de partage et d'entente entre les différentes régions de notre pays. Elle cite certains problèmes que l'Alberta connaît aujourd'hui tel que la crise économique, les coûts du transport et le mouvement séparatiste de l'ouest. Le coût du transport que les albertains envisagent ne peut pas se comparer au Québec qui jouit des nombreux avantages de la proximité des ports du Fleuve St-Laurent. Tandis que dernièrement, surtout depuis quelques mois, l'Alberta connaît une crise économique semblable à celle que tous les canadiens envisagent aujourd'hui. Il y a aussi le mouvement séparatiste que l'Alberta voit naître, ce qui n'est pas un problème étranger à nos amis québécois. Peut-être un voyage semblable à celui-ci pourra nous apprendre à mieux nous connaître afin de pouvoir vivre en harmonie comme frères et soeurs dans notre famille canadienne.

Après quelques interprétations musicales de Jacques Chauvin, c'est l'échange de remerciements et de cadeaux, et un souhait de bon voyage de retour aux visiteurs. On n'est pas sans remarquer que grâce à l'intiative et l'enthousiasme des organisateurs des parents ce projet fut un succès formidable. Malgré la température froide extérieure, on peut jouir de la chaleur des liens d'amitié qui ont été créés lors de ce voyage échange. Nous avons tous le même espoir, "d'être maîtres chez nous". Espérons que tous ceux qui ont pris part à ce voyage échange en gardent de bons souvenirs et que leur enrichissement personnel acquis lors de ce partage leur soit bénéficiaire à l'avenir.

LA FFHQ REPOND A L' ACFA

M. Gaston B. Renaud
Président,
Association canadienne-française de l'Alberta,
22, Dalhousie Road,
Lethbridge (Alberta)
T1K 3X1

Mon cher Gaston,

La présente fait suite à la lettre que vous me faisiez parvenir le 24 avril et que j'ai reçue le 3 mai. J'ai également su que cette lettre est parue dans l'édition du 28 avril de l'hebdomadaire Le Franco et faisait référence au télégramme que la F.F.H.Q. envoyait, le 16 avril dernier, au Premier ministre du Québec, Monsieur René Lévesque. Je dois vous dire que j'ai été quelque peu surprise par le contenu de votre lettre et par la façon dont vous avez manifesté votre dissidence. J'aurais grandement apprécié, avant que vous la fassiez paraître dans le Franco, que vous m'en informiez.

Inutile de vous dire que je ne souscris absolument pas à la lecture que vous faites du contenu du télégramme adressé à Monsieur Lévesque. J'estime que vous dénaturez sérieusement le contenu de ce télégramme et lui faites dire des choses qui se situent aux antipodes des positions constitutionnelles qu'a prises la F.F.H.Q. depuis que je suis présidente. D'une certaine façon, j'estime que le contenu et le ton de votre lettre se caractérisent par un certain manque de rigueur intellectuelle.

Je vous mets au défi de trouver une seule ligne dans les documents officiels de la F.F.H.Q. où j'aurais appuyé la thèse constitutionnelle du Parti québécois. Car, si je comprends bien le sens de vos propos, c'est bien ce que vous insinuez lorsque vous écrivez, dans le deuxième paragraphe de votre lettre et je cite:

"nous n'apprécions pas non plus le fait que vous y renouvellez une position anti-constitution d'appui inconditionel à l'égard du Parti québécois indépendantiste".

Pour en revenir au deuxième paragraphe du télégramme (celui avec lequel vous êtes en désaccord), j'aimerais vous en rappeler le contenu. Je me permets ici de le citer au complet.

"Nous estimons regrettable que la nouvelle Constitution qui sera promulguée demain, diminue les pouvoirs traditionnellement consentis au gouvernement et à l'Assemblée nationale du Québec. Soyez assuré, Monsieur le Premier ministre, que nous respectons la décision qu'a prise votre gouvernement et la très grande majorité des membres de l'Assemblée nationale".

Je ne vois en aucun temps dans ce paragraphe d'éléments qui vous permettent de dire que nous appuyons inconditionnellement le Parti québécois, et qui vous justifierait de parler "d'appui à la philosophie indépendantiste du Québec", ou encore d'incitation "à la désobéissance civile". En fait, le contenu de ce paragraphe s'inscrit dans le prolongement des idées que nous avions formulées lors de notre présentation au Comité mixte spécial sur la Constitution le 26 novembre 1980. Présentation dont vous vous rappelez sûrement puisqu'à l'époque vous siégiez au Bureau de direction de la F.F.H.Q. Dans ce mémoire, auquel se sont ralliées toutes les composantes de la F.F.H.Q., nous écrivions, en page 2, que le gouvernement fédéral devait assumer "ses responsabilités envers la protection et la promotion de la langue et de la culture françaises, partout au pays, tout en ne portant pas atteinte au dynamisme et aux pouvoirs dont dispose déjà le Québec pour assurer son développement en tant que principal foyer de la francophonie nord-américaine".

Or, la très grande majorité des constitutionnalistes, même les plus fédéralistes, qui ont analysé les effets de la Loi constitutionnelle sur les pouvoirs consentis au Québec conviennent que ces pouvoirs seront dorénavant diminués, tout particulièrement en ce qui touche l'éducation.

Dans le télégramme que nous avons fait parvenir à Monsieur Lévesque, vous remarquerez que nous ne disons pas que nous appuyons la décision du gouvernement du Québec, mais que nous la respectons. Il y a là une nuance très importante qui semble vous avoir échappé. Même si cette nuance a pu vous échapper, je tiens à vous souligner que dans ce télégramme nous disions respecter la décision du gouvernement du Québec et de la très grande majorité des membres de l'Assemblée nationale du Québec. Pour votre information, sachez que la très grande majorité des députés libéraux du Québec, à commencer par le chef de l'opposition officielle, Monsieur Claude Ryan (que l'on ne peut tout de même pas taxer d'être anti-fédéraliste, apôtre de la désobéissance civile ou crypto-péquiste), se sont opposés aux différentes dispositions de la Loi constitutionnelle, justement parce qu'elle diminuait les pouvoirs traditionnellement consentis au Québec, en particulier au chapitre de l'éducation. Je vous livre ici le texte de la motion d'opposition à la réforme constitutionnelle fédérale telle qu'adoptée par les députés de l'Assemblée nationale (seulement 9 députés libéraux s'y sont opposés) suite au jugement de la Cour suprême en octobre 1981:

"La Cour suprême du Canada ayant décidé que le projet fédéral concernant la Constitution du Canada et que l'action unilatérale du gouvernement fédéral bien que légale est inconstitutionnelle parce que contraire aux conventions, cette Assemblée:

- réclame du gouvernement fédéral qu'il renonce à sa démarche unilatérale,
- s'oppose à tout geste qui pourrait porter atteinte à ses droits et affecter ses pouvoirs sans son consentement,
- et demande au gouvernement fédéral et à ceux des provinces qu'ils reprennent sans délai les négociations dans le respect des principes et des conventions qui doivent régir les modifications du régime fédéral canadien".

Voir OPINIONS

page 16

SERVICE D' ACCEUIL POUR FRANCOPHONES

Par Etienne Adant

L'inauguration officielle du nouvel immeuble des "Catholic Social Services" d'Edmonton (8815 - 99e rue) qui s'est tenue ce vendredi 7 mai a tout à la fois rénové le cadre et donné un nouveau souffle au "Service d'Accueil" pour nouveaux arrivants francophones. Ce "Service d'Accueil" avait à l'origine été mis sur pied et géré conjointement par le Conseil Albertain de la coopération et le Catholic Social Services. Ses bureaux se situaient jusqu'il y a peu au Conseil Albertain de la Coopération sur l'avenue Whyte. Catholic Social Services en assumant dorénavant seul la charge, il était tout naturel que le Service d'Accueil se déplace dans les nouveaux locaux de cette organisation.

Comme le pamphlet présenté au public lors de l'inauguration de leur nouvel immeuble l'indique, le "Catholic Social Services travaille en vue de l'accroissement de la qualité de la vie à Edmonton et dans les environs". Le pamphlet continue: "L'organisation prodigue ses services à la communauté toute entière dans un environnement chrétien. Elle le fait grâce au suport et à la coopération de différentes organisations et grâce à la générosité d'individus et de groupes qui contribuent à ses coûts opérationnels. Catholic Social dispose d'un personnel de 200 personnes et recourt à l'aide de plus de 400 volontaires pour remplir leurs fonctions sociales. "Le Service d'Accueil pour nouveaux arrivants francophones est l'une de ses fonctions sociales.

Voir ARRIVANTS

page 2

NOUVEAUX ARRIVANTS

suite de la page 1

Deux conseillers: Claudien Fournier et Jean-Pierre Labrie et une secrétaire s'attèlent à la tâche de rencontrer les besoins des nouveaux arrivants francophones. La quasi-totalité de leur "clientèle" est orginaire du Québec. Parmi d'autres réalisations, les responsables du "Service d'Accueil" aident les nouveaux arrivants à trouver un logement, ils les assistent dans la recherche d'un emploi, traduisent ou interprètent pour eux des formulaires administratifs ou autres, leur indiquent où il est possible de suivre des cours d'anglais, etc..., etc... L'emploi est le problème numéro 1 de ces Québécois. Si en cette matière, le Service d'Accueil conseille et assiste, il n'est pas bien sûr employeur lui-même au centre de main d'oeuvre: il ne procure pas d'emplois. Il sert plutôt de plaque tournante entre les nouveaux arrivants et les centres de main d'oeuvre et employeurs. Plaque tournante, le Service d'Accueil l'est aussi en matière de logement: il met en rapport les propriétaires dont il reçoit les offres de logement et les nouveaux arrivants en quête d'un toit.

Il assiste également les gens qui rencontrent des difficultés particulières avec leur propriétaire, leur employeur ou tout autre organisme quelqu'il soit.

Inutile de dire que tous ses services sont gratuits.

Notez que le Service d'Accueil fait partie de la section immigration de Catholic Social Services. Il est dès lors destiné à parer tout spécialement aux besoins des nouveaux arrivants. Néanmoins, il lui arrive de rendre des services aux francophones déjà bien implantés en Alberta et qui ont le malheur de perdre leur emploi.

Jean-Pierre Labrie et Claudine Fournier insistent sur ce qu'ils appellent le côté "Prévention" de leur fonction. Ils entendent par là le rôle qu'ils jouent en démasquant les espérances démesurées et souvent fausses que trop de Québécois placent dans l'Ouest et plus particulièrement dans l'Alberta. Il est loin le temps de la ruée vers l'or ou celui du boom économique. Si l'Alberta est moins touché que l'Est canadien, la situation économique n'y est toutefois guère brillante. Trop de Québécois ne le réalisent pas assez et pour cela connaissent de nombreuses déceptions ou pire des déboires fâcheux à leur arrivée dans notre province. Claudine Fournier m'a confié avoir découragé par téléphone une personne comptant effectuer le voyage, et cela simplement en décrivant la situation économique d'Edmonton. Il devient de plus en plus difficile de s'installer en Alberta. Un seul exemple suffit pour comprendre cette situation: il y a deux ans, les responsables du Service d'Accueil estimaient qu'il fallait en moyenne deux semaines aux nouveaux arrivants pour trouver un emploi, ils estiment maintenant qu'il faut en moyenne deux mois. Pendant ces deux mois, le nouvel arrivant doit se loger, se nourrir et cela coûte cher. C'est pourquoi les responsables du Service d'Accueil recommendent que les nouveaux arrivants soient bien préparés et bien armés à affronter leur condition de migrants. Ils recommandent aussi que les candidats pour la migration en Alberta effectuent, dans la mesure du possible, des démarches préliminaires au Québec. Le Service d'Accueil est bien sûr ouvert à répondre aux coups de téléphone venant du Québec. Un tel coup de téléphone peut faire épargner beaucoup d'argent et de nombreuses déceptions amères.

Dans le but de rendre le Service d'Accueil encore plus efficace, un appel est lancé aux lecteurs, propriétaires et employeurs à travers la ville. Propriétaires et employeurs pouvant fournir emplois et logements sont invités à prendre contact avec Claudine Fournier et Jean-Pierre Labrie au 432-1137. Le Service d'Accueil aimerait par là développer son répertoire d'offres d'emplois et de logement.

ROLAND LAJOIE, RECIPIENDAIRE DU TROPHEE "LOUIS RIEL"

A l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Association des Scouts du Canada-District de l'Alberta, le 24 avril dernier, M. Laurent Ulliac, président de la Fédération des Scouts de l'Ouest a remis à M. Roland Lajoie de Bonnyville le Trophée Louis Riel.

Ses qualités d'animateur, d'organisateur et de communicateur lui valent d'être nommé par le National Scout responsable de la délégation canadienne au Jamboree américain de Virginie à l'été 1981.



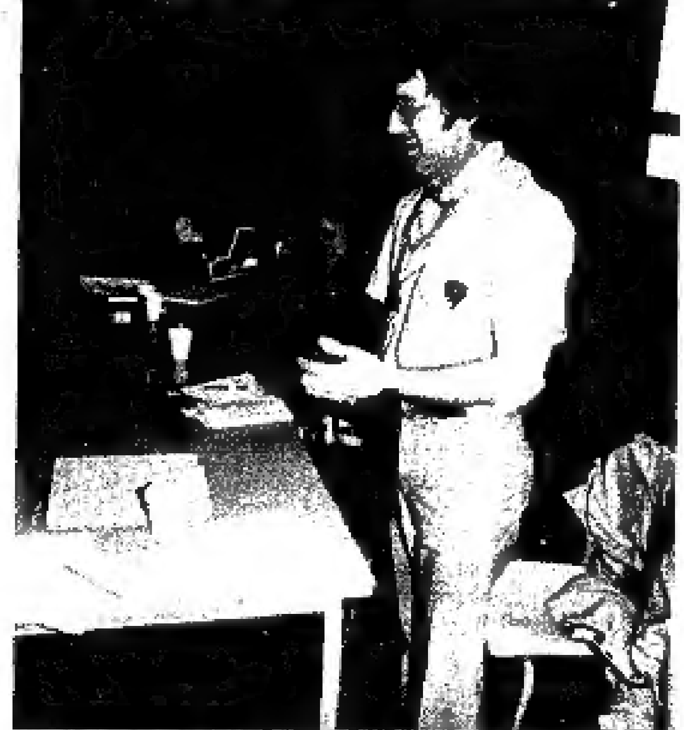
M. Roland Lajoie [à gauche] recevant des mains de M. Laurent Ulliac, président de la Fédération des Scouts de l'Ouest, le trophée Louis Riel. On reconnait aussi sur la photo: Mme Claudette Roy [à l'extrême droite] présidente sortante du District de l'Alberta.

M. Lajoie devient ainsi le huitième récipiendaire de ce trophée décerné aux personnes ayant contribué tant au développement quantitatif que qualitatif du Scoutisme dans l'Ouest.

Natif d'Edmunston, N.-B., M. Lajoie a passé à travers tous les échelons du Scoutisme. En effet, de jeune louveteau il devint quelque dix-huit ans plus tard animateur en chef d'une unité de louveteaux.

Déménagé en Alberta, il contribue à fonder le groupe Scout de Bonnyville et s'assure de la qualité et de la solidité du Scoutisme vécu dans son milieu et dans sa province avant de se retirer de l'animation.

S'étant officiellement retiré du Scoutisme en octobre 81, M. Lajoie n'en demeure pas moins proche. Il est en effet organisateur responsable du prochain Camporee provincial de juin 82 regroupant tous les jeunes scouts et guides de 9 à 11 ans et de quelques unités de jeunes de 12 à 14 ans.

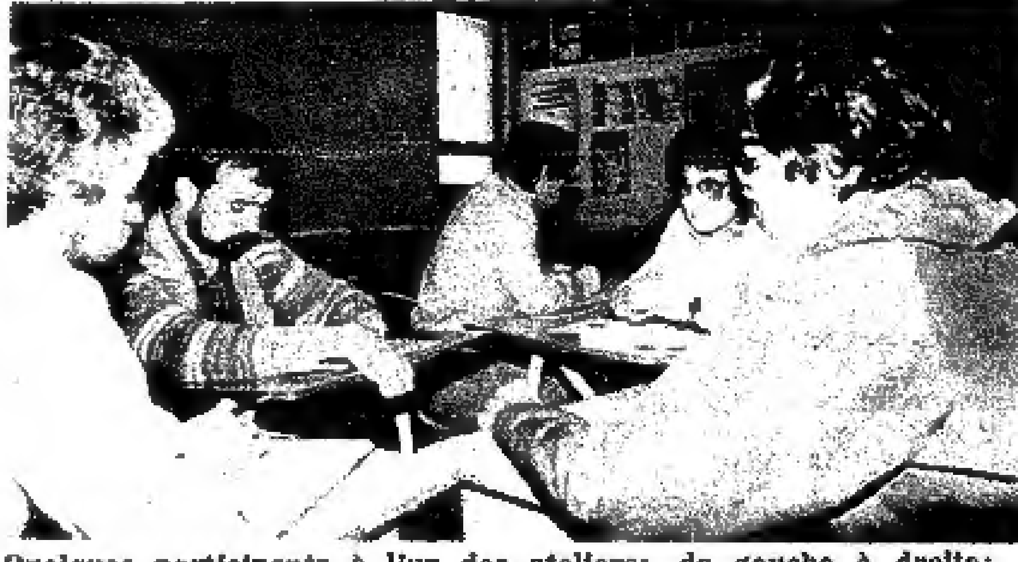


M. Roland Lajoie de Bonnyville, récipiendaire du trophée Louis Riel.

UN PRECEDENT VIENT DE SE CREER

Pour la première fois de son histoire, l'Association des Scouts du Canada-District de l'Alberta a offert à ses membres des ateliers complémentaires à la formation habituelle lors de son assemblée générale du 24 avril dernier à l'école J.H. Picard à Edmonton.

'81



Quelques participants à l'un des ateliers: de gauche à droite: Jean-Luc Soucy, président du groupe des jeunes adultes d'Edmonton, Raymond Piloте, animateur louveteaux d'Edmonton, Lévis Bergeron [de dos] animateur louveteaux de St-Paul, Marie-Anne Hébert, chef de groupe de Bonnyville, François Robert, commissaire technique.

M. Roger Lalonde, ex-président de l'A.C.F.A. provinciale, a tenu un atelier sur la conduite efficace d'une réunion aux présidents de chacun des groupes scouts ou leur représentant.

M. Sylvain Dufour, François Robert et Jean Dionne respectivement commissaire à la formation, commissaire technique et chef de groupe-Edmonton ont tenu un atelier sur l'organisation d'un programme annuel d'activités aux animateurs représentants chacun des groupes scouts de la province.

Les participants des deux ateliers ont vivement exprimé leur satisfaction et leur désir de voir cette expérience se répéter ultérieurement.

ELECTIONS

M. Hervé Durocher a été élu président du District de l'Alberta remplaçant ainsi Mme Claudette Roy, présidente sortante.

M. Gabriel Audette a aussi été élu au Conseil exécutif pour un terme de deux ans.

RECONNAISSANCES

Le trophée Louis Riel, décoration exclusive de la Fédération de l'Ouest, a été remise à M. Roland Lajoie de Bonnyville par M. Laurent Ulliac, président de la Fédération de l'Ouest.

M. Sylvain Dufour a remis au nom du Commissariat du District et du groupe Edmonton, une plaque de remerciements à Mme Jeannine Goudreau d'Edmonton pour son travail dévoué à la jeunesse.

ÉDITORIAL

LE BILINGUISME DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Dans l'Ouest canadien on ne peut pas dire qu'on est très bien servi par la Fonction publique fédérale quant il s'agit de bilinguisme. Oui, certains ministères ont fait du progrès et donnent un service fort adéquat en français. Normalement on peut se faire servir en français à Air Canada, tant au comptoir que dans l'avion. A Revenu Canada, il y a un numéro de téléphone, que l'on peut obtenir de l'annuaire, réservé aux gens qui veulent un service en français. Ceux qui s'en ont servi savent maintenant que ce numéro est répondu par une machine qui vous demande votre nom et votre numéro de téléphone tout en promettant que quelqu'un va vous rappeler dès que possible. Faut-il croire à une pénurie d'employés bilingues. Sans doute.

Aux Postes canadiennes il y a encore des gens qui ne savent pas ce que veut dire le mot "rue". Ce n'est pas faire preuve de beaucoup d'intelligence que d'avouer une telle ignorance. Evidemment il y en a qui font exprès.

Depuis la proclamation de l'Acte des Langues officielles, il y a de ça déjà une douzaine d'années, on a beaucoup parlé de millions de dollars dépensés [certains disent gaspillés] sur la "bilinguisation" de la Fonction publique. Serions-nous en droit d'attendre maintenant à un meilleur service en français même dans l'ouest canadien. Nous avons payé de nos impôts ces cours alors nous sommes doublement en droit d'exiger le service en français et d'avoir satisfaction.

Très souvent quand on demande un service en français dans l'ouest, on fait face à un fait indéniable. Il y a personne capable de parler français pour dispenser le service. Les exemples sont nombreux et on les trouve dans plusieurs Ministères et Sociétés de la Couronne. Il suffit d'en nommer quelques-uns, tels Poste Canada, la Main-d'Oeuvre, le Ministère de la Consommation et des Corporations et on en passe. Pourquoi cet état de choses.

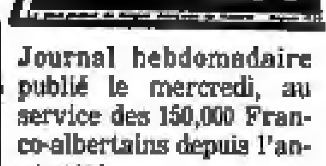
Les responsables de ces Ministères et Sociétés de la Couronne répondent souvent que cela est dû principalement à la faiblesse de la demande "Si la demande était plus forte," disent-ils, "nous pourrions plus facilement justifier la mise en place d'un service bilingue". Evidemment la demande est faible. Et il n'est pas nécessaire de faire de grandes recherches pour savoir pourquoi. Quand ça fait depuis toujours qu'on nous impose l'anglais comme seule langue du gouvernement fédéral, on ne peut pas s'attendre à ce que l'on change l'habitude des gens de s'adresser en anglais pour obtenir un service. Mais en plus, quand le service bilingue n'est pas en évidence, souvent presque caché même, comment peut-on s'attendre à ce que les gens vont d'abord prendre connaissance du service et ensuite en faire la demande. Il ne suffit pas de placer un fonctionnaire bilingue derrière un comptoir. Il faut faire connaître le service et aussi comment on peut en profiter. En plus, il faut plus de fonctionnaires bilingues. Certains départements ne sont pas en mesure d'offrir un service bilingue faute de personnel compétent.

Le Rapport annuel de la Commission de la Fonction publique du Canada pour l'année 1981 nous donne quelques chiffres intéressants mais non pas réconfortants. A première vue tout va bien. Déjà 26,4 pourcent des fonctionnaires sont francophones, soit 56,044 employés sur un peu plus de 212,000. Ce pourcentage se rapproche fort bien du pourcentage de francophones dans l'ensemble du pays. Cependant le nombre d'inscriptions aux cours de langue [cours continus et autres] a diminué de 12,064 en 1980 à 10,792 en 1981, soit 5 pourcent de la Fonction publique. Ce qui est encore plus inquiétant c'est que ce nombre n'est pas très élevé au départ, quant on pense à la pénurie des fonctionnaires bilingues dans l'ouest. Comment va-t-on faire pour combler les lacunes dans ce service pour enfin être juste envers la francophonie des quatre provinces de l'Ouest. Surtout que la grande majorité de fonctionnaires bilingues occupent despostes dans l'est du pays où la demande est plus évidente.

Il faut un peu de sérieux quand même; une bonne campagne soutenue pendant assez longtemps pour influencer l'attitude et l'habitude des gens et du personnel bilingue en quantité et qualité suffisantes pour rendre le service accessible aux gens.

PAUL DENIS

lettres ouvertes



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur - rédacteur
Paul Denis

Composition - montage
Julie Bernard

Administration-montage
Louise McKnight

Directeur des ventes
Michel Bacula

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:

1 an: $15.00
2 ans: $25.00

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

Monsieur Denis,

Suite à un article publié dans vos pages (le Scoutisme: Un avenir incertain, le Franco, édition du 28 avril 1982), j'aimerais me permettre quelques précisions vis-à-vis le Scoutisme et l'orientation de notre organisation albertaine.

Baden-Powell écrivait dans son "Guide du Chef Eclaireur" 'Notre éducation doit répondre aux besoins présents de notre peuple. Et plus spécialement à ce que seront les besoins de notre peuple demain. Une de nos plus grandes fautes aujourd'hui, c'est l'étroitesse de notre horizon'. [p. 209].

C'est donc non sans raisons que l'auteur de l'article auquel je fais référence ci-haut pose son dilemne:

[...] d'une part le changement est essentiel à la survie du mouvement, et d'autre part il est difficile d'opter pour un changement de cap signifiant peut-être une disparition prochaine du Scoutisme. [o.p. cit., 13].

Par contre, la situation en Alberta n'a pas le dramatique que l'auteur peut vouloir le laisser entendre.

D'une part, le membership de l'A.S.C. en Alberta s'est stabilisé depuis deux ans dû principalement au fait que nous avons concentré nos énergies vers la remise en question de l'application des principes fondamentaux du Scoutisme. Remise en question qui d'ailleurs s'inscrit dans la ligne de pensée de votre article.

D'autre part, selon de récentes statistiques, la Fédération de l'Ouest - l'une des quatre qui composent l'Association des Scouts du Canada et dont l'Alberta fait partie - accuse le taux de croissance le plus élevé per capita de francophones au Canada. En chiffres absolus, ces statistiques ne veulent pas dire grand chose d'autre que la Fédération de l'Ouest prend peut-être des moyens plus efficaces de répondre aux besoins de sa jeunesse qu'ailleurs au Canada.

Aussi la Fédération de l'Ontario, consciente qu'une partie de son membership est urbain organise une première pour le Canada: un Jamacadam, c'est-à-dire un espèce de camping provincial en milieu urbain. C'est à partir des évaluations de ce "jam" et d'analyses subséquentes que l'A.S.C. pourra voir au développement d'un Scoutisme plus urbain pour les citadins.

Faut-il aussi mentionner que le Scoutisme se doit de répondre aux besoins du milieu et que ce qui peut s'avérer efficace dans une province ne l'est peut-être pas nécessairement dans l'autre?

En effet, si le membership d'Edmonton et de Calgary est strictement urbain, il n'en va pas de même du nord-est de la province et de Rivière-la-Paix. Nos analyses ont donc à considérer entre autres réalités, celle-ci.

Commencer un dialogue avec la jeunesse, "(...) laisser aux adolescents le soin d'établir des orientations conformes à leurs besoins." et "(...) s'assurer que la pensée du Scoutisme demeure à travers les actions que veulent entreprendre les jeunes." (ibid., 13) Voilà ce qui s'inscrit dans la ligne de pensée du Scoutisme: donner aux jeunes les moyens de voir à leur propre développement et qui remet le jeune où il aurait toujours dû être; au centre de son apprentissage.

La capacité d'autocritique de notre mouvement en a toujours fait sa force. Car que faire d'une association jeunesse qui ne réponde pas aux réalités de celle-ci? Partant du principe que le jeune ne sert pas le Scoutisme, mais bien plutôt le Scoutisme qui le sert, notre association a de beaucoup évolué depuis les cinq dernières années. Mais Rome ne s'est pas bâtie en un jour avec une seule poignée d'individus.

Notre Scoutisme albertain tend vers la souplesse que nécessite une association oeuvrant pour la jeunesse. Mais nous avons besoin bien plus qu'une poignée d'organisateurs dynamiques. Nous avons besoin d'adultes pour continuer le travail accompli, bien sûr. Nous avons aussi besoin du support de la communauté et de spécialistes des différents domaines pour aller plus loin dans le champ de l'analyse et définitivement dans celui de l'application pratique des hypothèses de travail.

Etant proche depuis onze ans des organisations de bénévoles dans les différentes sphères de la vie du citoyen, (autant comme bénévole que comme salarié) je ne me suis jamais permis autant d'optimisme et d'enthousiasme qu'avec le mouvement scout et, plus spécifiquement de la Fédération de l'Ouest et de l'Alberta.

La richesse humaine de notre francophonie, l'incroyable ensemble de ses différences, de son dynamisme et de sa détermination, sa participation sans cesse grandissante et toujours plus importante à l'orientation de notre mouvement albertain ne fait que confirmer avec réalisme mon optimisme pour la destinée du Scoutisme en Alberta.

"Le Scoutisme: un avenir incertain"? Je n'en suis pas tout-à-fait sûr.

Sylvain Leclerc
Coordonnateur provincial
Association des Scouts au Canada
District de l'Alberta

Cher Monsieur,

Je vous fais parvenir un petit billet de réflexion, représentant une simple et humble contribution au travail que vous faites pour la francophonie albertaine.

Petite pensée écologiste qui j'espère saura atteindre la conscience de quelques uns.

Louis-Marie Bélanger

BILLET D'AVRIL

Que restera-t-il gravé dans notre mémoire edmontonienne de cet Avril 82, encore tout fraîchement vécu? Un élément majeur vient-il se démarquer des derniers événements comme fait dominant et significatif pour la collectivité?

Bien sûr l'évanouissement des horizons blancs et la venue progressive de la saison chaude fait vibrer une joie intérieure qui est en harmonie avec le dynamisme global de la

Voir LETTRE

page 11

BERTRAND GOSSELIN A ST-ISIDORE

Par Rachelle Bergeron

Environ une centaine de personnes se rendirent au Centre Culturel de St-Isidore, le 21 mars pour assister au spectacle de Bertrand Gosselin.

Le spectacle même fût précédé d'une courte présentation de chants folkloriques par des artistes locaux: Martin Lavoie et Jeff Machen.

Ensuite ce fût le tour de Bertrand Gosselin. Bertrand Gosselin est né dans les Cantons de l'est à East Angus et à présent il demeure dans les montagnes de Dixville. Il a enregistré plusieurs microsillons avec Jim, son compagnon pour plusieurs années. Mais à présent il chante en solo.

Pendant presque deux heures il nous présenta une variété de compositions: du classique au folklorique ou traditionnel; il y en avait pour tous les goûts. Bertrand a joué de la guitare, du piano et de la viole, les seuls instruments qu'il avait amené.

Entre les chansons, Bertrand nous amusait avec quelques anecdotes. Durant tout le spectacle l'ambiance était calme et détendue.

En général, la foule (qui se composait en large partie de jeunes) a apprécié le talent de Bertrand.

NECROLOGIE

Mme Marie Emilia Viens (née Charbonneau) décédée à l'âge de 93 ans, le 30 mars 1982 à l'hôpital de McLennan.

Née à Notre-Dame des Bois, Québec en 1888. Elle épousa Wilfrid Viens, le 20 novembre 1921 et déménagea sur leur ferme à Falher en 1924.



L'absence de Marie Emilia sera fortement ressentit de sa famille et de ses ami(es).

Marie Emilia laisse dans le deuil deux fils - Roland (Falher), René (Camrose), deux filles: Jacqueline Therrien (Falher), Jeannine Bizier (Whitecourt), un demi-fils Bernard (Fort Macleod), deux demies-filles Reine-Claire (Montréal), Marie Jeanne (Edmonton), 30 petits enfants, 61 arrières petits-enfants et 3 arrières-arrières petits enfants.

Marie fut pré-décédée de son époux Wilfrid; un fils Guy, 3 demis-fils, Gérard, Charles-Emile, Jean-Louis et 4 demies-filles, Rachelle, Françoise, Bernadette et Marguerite.

La messe des funérailles fut concélébrée en l'Eglise Ste-Anne de Falher par les pères Benoit Frigon, R. Prieur et l'abbé W. Dubé. Les porteurs furent André, Marcel et Roch Viens, Richard et Normand Therrien et Lionel Bizier. Denis Viens portait la croix.

Sincères remerciements aux employés du foyer Notre-Dame du Lac, Mc - Lennan, l'hôpital de Mc - Lennan, la chorale, les dames de la paroisse qui ont préparé le goûter, et Chapel of Memories (Peace River).

Hélène Therrien
pour la famille Viens.

VENTE DE BLE A LA CHINE

Winnipeg- La Commission canadienne du Blé vient d'annoncer la signature d'un nouvel accord de trois ans avec la Chine, portant sur l'expédition de 10.5 à 12.6 millions de tonnes de blé canadien.

Le nouvel accord de trois ans a été signé par les représentants de la Commission canadienne du Blé et ceux de l'Office national d'importation et d'exportation des céréales, oléagineux et produits alimentaires de la Chine.

Ce nouvel accord, le plus gros de six accords semblables conclus entre la Commission et la Chine depuis 1961, porte sur l'expédition de 3.5 à 4.2 millions de tonnes de blé par année sur une période de trois ans, à compter du 1er août 1982. Comme dans les accords précédents, des contrats de vente séparés seront négociés pour des quantités spécifiques de blé dont la livraison se fera à certaines périodes désignées.

Les ventes, en vertu de ce nouvel accord, seront faites au comptant ou à terme. Les termes de crédit sont guarantis par le gouvernement fédéral et exigent un versement de 25 pourcent à l'embarquement du blé et le reliquat sur douze mois, plus les intérêts.



Par
Claude
Cornellier

Spor'dinaire

JE VOUS L'AVAIS BIEN DIT!

Pour une fois que j'ai raison dans mes prédictions! Les Canucks sont maintenant rendus en finale de la Coupe Stanley contre les Islanders de New-York, et grâce au brio de Richard Brodeur, ils remporteront cette coupe. Me croyez-vous fou? Mais non, je vous l'ai dit il y a deux semaines que les Canucks remporteraient la finale. Je suis tellement certain que je quitte Edmonton vendredi et je vais passer une dizaine de jours à Vancouver juste pour être làquand ils remporteront la dernière rencontre.

La série Québec New-York fut très courte [je vous l'avais bien dit!] surtout à cause de la grande fatigue des hommes de Michel Bergeron. Ce fut, d'après moi, dommage de voir les Nordiques perdre en quatre rencontres consécutives, ne mettant ainsi aucune pression réelle sur les Islanders.

L'autre demi-finale nous a offert du jeu serré et très, très robuste. La meilleure équipe l'a emporté disons les experts, mais en réalité, c'est le plan de travail de Scotty Bowman qui l'a emporté. Bowman? Oui, oui, Bowman! Si vous avez bien observé, vous serez capables de répondre aux questions suivantes:

1 - Quelle équipe a contrôlé les clôtures et les coins de patinoire?

2 - Quelle équipe a exercé le meilleur échec-avant?

3 - Quelle équipe a su maîtrisé les meilleurs joueurs de l'équipe adverse?

Ca, c'était du Bowman tout craché. Tout au long de la série, les Canucks ont harcelé Savard, Secord et Wilson, les trois étoiles des Hauks, de façon souvent illégale, direz-vous, mais combien efficace.

Il ne fait nul doute que les Canucks emploieront la même tactique pour la finale, mais leur plus gros problème demeure le nombre de joueurs-étoiles qui évoluent au sein de la formation new-yorkaise. Il faudra aussi compter plus que jamais sur le brio de Richard Brodeur, qui, même si les Canucks devaient s'avoué vaincus en finale, mérite le trophée Connie Smythe [joueur le plus utile à son équipe pendant les séries] haut la main.

Mais est-ce possible? Bof! Pourquoi pas? La première rencontre, remportée par New-York aurait tout aussi bien terminé en faveur des Canucks. Et vous savez bien comment ça se passe: il s'agit seulement de remporter un match sur la patinoire ennemie et le tour est joué. Les Canucks sont une formation très puissante à domicile et peut-être les Islanders réagiraient-ils mal à une situation de pression et ce, sur la glace de l'adversaire.

Bref, tout ça pour vous dire que ma prédiction normale serait: les Islanders en quatre. Seulement, ayant pu apprécier le fantastique travail effectué par les Canucks contre Calgary, Los Angeles et Chicago, je pourrais me permettre la fantaisie de donner deux victoires aux Canucks.

Mais bien franchement, vous l'avez vu comme moi cette saison de la LNH: les Canucks, je le répète, vont remporter la Coupe en 7 rencontres... juste pour le plaisir de la chose.

J'aimerais, en terminant, rajouter une note sérieuse à cette chronique: le seul canadien à évoluer sur le circuit des conducteurs automobiles professionnel, Gilles Villeneuve, de Berthier est décédé samedi dernier lors d'un accident en Belgique. Villeneuve, 32 ans, travaillant pour l'écurie Ferrari, et devait dit-on, devenir le futur champion mondial.

Bonne semaine.

Cartes d'affaires et professionnelles

HORAIRE TV - LE FRANCO

TELERAMA

Semaine du 15 au 21 mai 1982

OU TROUVER LE FRANCO?

LE FRANCO est maintenant distribué chez plusieurs dépositaires dans la ville d'Edmonton. Ce programme a pour but de donner une plus grande visibilité au journal avec l'espoir que cela augmentera nos abonnements et encouragera de nouveaux commerces à annoncer chez nous.

La liste complète des dépositaires du journal LE FRANCO est publiée chaque semaine pour permettre à nos lecteurs de les encourager en faisant affaire chez eux.

Hôtel Mc Donald	Walden's
Faculté St-Jean	Hub Cigar
Francalta Sud	Convention Inn, sud
Francalta Nord	Holiday Inn
Mike's	Bibliothèque municipal
Westin Hôtel	Bibliothèque Southgate
Le Carrefour	Parson Food Market

Kits Camera, Kingsway Mall

Edmonton Inn, Gift Shops

Centre de Main d'Oeuvre, 107e rue

Centre de Main d'Oeuvre, 82e rue

West Edmonton Mall, Sheffield

Millwoods Mall, Unique Smoke Shop

Samedi

15 MAI

08h30	PASSE-PARTOUT
09h00	LES CONTES DE LA FORET VERTE
09h30	LES NOUVELLES AVENTURES DE POPEYE
10h00	HEROS DU SAMEDI
11h00	LES ENFANTS DU 47A
11h30	BASEBALL DES EXPOS
14h00	LE GALOPIN MYSTERIEUX
14h30	DEFI
15h00	BOF ET COMPAGNIE
15h30	D'HIER A DEMAIN
16h00	BAGATELLE
17h00	MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
18h00	LA SOIREE DU HOCKEY
20h30	LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
21h30	TELEJOURNAL
21h35	NOIR SUR BLANC
22h30	TELEJOURNAL
22h50	LE REGIONAL
23h00	CINEMA: "Un beau salaud"

Dimanche

16 MAI

08h30	PASSE-PARTOUT
09h00	LE PETIT CASTOR
09h30	CALIMERO
09h45	MA SOEUR LA TERRE
10h00	LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00	CARCAJOU ET LE PERIL BLANC
12h00	UNIVERS DES SPORTS
14h00	MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
15h00	PROPOS ET CONFIDENCES
15h30	MUSIQUE MINIATURE
16h00	HEBDO-DIMANCHE
17h00	SECOND REGARD
18h00	TELEJOURNAL
18h05	TELEMONDE
18h30	GENIES EN HERBE
19h00	CHEZ DENISE
19h30	LES BEAUX DIMANCHES 1] Faut voir ça 2] Dossier: Décennie 69-79 3] Ida Haendel: Concerto pour violon de Sibelius.
22h30	TELEJOURNAL
22h50	LE REGIONAL
23h00	CINE-CLUB: "Un Américain bien tranquille"

FILMS DE LA SEMAINE

Samedi 15 mai
23 h Cinéma:

"UN BEAU SALAUD", western réalisé par Burt Kennedy, avec Frank Sinatra, George Kennedy, Anne Jackson et Michèle Carey. Après avoir été dépouillé de son argent par Dingus Magee, un homme s'en va porter plainte au village voisin. Il est aussitôt nommé shérif par la mairesse du lieu, tenancière d'une maison de passe. Pendant ce temps, Dingus Magee s'est acquis l'assistance d'une jeune Indienne et s'est emparé d'un coffre au contenu précieux transporté par une diligence. (E.-U. 70).

Dimanche 16 mai
23 h Ciné-club:

"UN AMERICAIN BIEN TRANQUILLE", drame psychologique réalisé par Joseph L. Mankiewicz, d'après le roman de Graham Greene, avec Audie Murphy, Michael Redgrave, Claude Dauphin, et Giorgia Moll. Un Américain est assassiné. Un inspecteur français interroge un journaliste anglais qui a connu la victime et qui vit avec une Viêtnamienne. L'épouse du journaliste qui vit à Londres n'accepte pas le divorce. (E.-U. 57).

Lundi 17 mai
20 h 30 Télé-sélection:

"QUATRE FEMMES, QUATRE VIES: BELLE ALLIANCE", film réalisé par Robert Mazoyer avec Nicole Courcel, Jean Sorel et Eva Swann. Célibataire dans la quarantaine Claire, avocate a toujours accordé plus d'importance à sa carrière qu'à sa vie sentimentale. À la suite d'une déception, elle revient visiter sa ville natale. Elle aura l'occasion d'épauler Isa, une grande amie en proie à la dépression et elle verra un autre sens à sa vie. (Fr. 79).

Mardi 18 mai
14 h 30 Cinéma:

"LES PETROLEUSES", western réalisé par Christian Jaque, avec Brigitte Bardot, Claudia Cardinale, et Micheline Presle. Sous la direction de leur aînée, Louise et cinq soeurs sont devenues voleuses de train. Elles découvrent un jour dans leurs butin le titre de propriété d'un ranch au Texas. (Fr.it. esp).

23 h 40 Cinéma:

"LES COMBATTANTS DU DESERT", aventures réalisées par Yvan Tors, avec Jon Pertwee, Karin Dor, Hal Frederick et R. Hays. Trois écologistes dirigés par un guide tentent d'entrer en contact avec des tribus nomades primitives. Leur but est de

Lundi — 17 MAI

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	LES ORALIENS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE TAMBOUR
10h30	A COMMUNIQUER
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	WICKIE
11h55	LES PIERRAFEU
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOU BOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	LES BRIGADES DU TIGRE
15h30	LES ATELIERS
16h00	BOBINO
16h30	EDGAR ALLEN, DETECTIVE
17h00	LES CIRQUES DU MONDE
18h00	CE SOIR
18h30	MON PAYS, MES AMOURS
19h00	LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
19h30	ANGIE
20h00	TERRE HUMAINE
20h30	TELE-SELECTION: "Quatre femmes, quatre vies: Belle alliance"
22h30	TELEJOURNAL
22h55	LE REGIONAL
23h10	FEMME D'AUJOURD'HUI
24h05	RUBENS, PEINTRE ET DIPLOMATE

Mardi — 18 MAI

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	LES ORALIENS
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE-TAMBOUR
10h30	A COMMUNIQUER
11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	HEIDI
11h55	SUR LA COTE DU PACIFIQUE
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOU BOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	CINEMA: "Les pétroleuses"
16h00	BOBINO
16h30	AU JEU
17h00	LES PETITS PIERRAFEU
17h30	TELEJEANS
18h00	LA SOIREE DU HOCKEY
20h30	LE VIEUX MONTREAL
21h00	LAUTREC 82
21h30	DU TAC AU TAC
22h00	PILE OU FACE
22h30	TELEJOURNAL
22h55	LE REGIONAL
23h10	RENCONTRES
23h40	CINEMA: "Les combattants du désert"

Me

09h30	EN
09h45	L'E
10h00	ANI
10h15	TA
10h30	A C
11h00	MA
11h30	UN
11h55	LES
12h25	TEL
12h30	ALL
13h30	FEM
14h30	LE
16h00	BOB
16h30	D'IE
17h00	TEL
18h00	CE S
18h30	CE S
19h00	BAS
21h30	JAZ
22h00	L'HA
22h30	TEL
22h55	LE F
23h10	CIN

Mercredi | Jeudi

19 MAI		20 MAI	
09h30	EN MOUVEMENT	09h30	EN MOUVEMENT
09h45	L'EGLISE EN PAPIER	09h45	A COMMUNIQUER
10h00	ANIMAGERIE	10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE-TAMBOUR	10h15	TAPE-TAMBOUR
10h30	A COMMUNIQUER	10h30	A COMMUNIQUER
11h00	MAGAZINE EXPRESS	11h00	MAGAZINE EXPRESS
11h30	UN ANIMAL, DES ANIMAUX	11h30	JOE LE FUGITIF
11h55	LES AVENTURES DE TOM SAWYER	11h55	DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
12h25	TELEJOURNAL	12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOU BOU	12h30	ALLO BOU BOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI	13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	LE TEMPS DE VIVRE	14h30	CINEMA: "Mon épouse favorite"
16h00	BOBINO	16h00	BOBINO
16h30	D'IBERVILLE	16h30	POP-CITROUILLE
17h00	TELE-5	17h00	A COMMUNIQUER
18h00	CE SOIR	17h30	CE SOIR
18h30	CE SOIR AFFAIRES PUBLIQUES	18h00	LA SOIREE DU HOCKEY
19h00	BASEBALL DES EXPOS	20h30	L'AMOUR QUOTIDIEN
21h30	JAZZ DE MONTREUX	21h00	JAMAIS DEUX SANS TOI
22h00	L'HABITATION	21h30	BOOGIE WOOGIE 48
22h30	TELEJOURNAL	22h00	PHARE-OUEST
22h55	LE REGIONAL	22h30	TELEJOURNAL
23h10	CINEMA: "Regain"	22h55	LE REGIONAL
		23h10	ANGOISSES: "Un coup monté"

leur enseigner des méthodes d'irrigation propres à fertiliser les sols arides qui sont leur partage. (Can. 75).

Mercredi 19 mai
23 h 10 Cinéma:

"REGAIN", drame social réalisé par Marcel Pagnol, d'après Jean Giono avec Fernandel, Gabriel Gabrio et Orane Demazys. Le village d'Aubignane est en ruines. Il n'y demeure plus que le braconnier Panturle et une vieille femme: la Mamèche. Le remouleur Gédémus a recueilli Ursule, une fille dont les hommes s'amusent. Mais Gédémus ne voit en elle qu'une auxiliaire économique pour tirer sa charette. (Fr. 37).

Jeudi 20 mai
14 h 30 Cinéma:

"MON EPOUSE FAVORITE", comédie réalisée par Garson Kanin, avec Irene Dunne, Cary Grant, Randolph Scott et Gail Patrick. Ayant perdu sa femme dans un naufrage sept ans auparavant, un veuf décide d'épouser une seconde femme. Mais le jour de son mariage, la naufragée reparaît. Qu'arrivera-t-il à son mariage? (E.U. 40).

23 h 10 Angoisses:

"UN COUP MONTE", drame réalisé par Robert D. Cardona, avec Christopher George, Richard Todd et Edward Hardwick. Un appel anonyme suggère à la femme d'un homme d'affaires de rentrer chez-elle si elle veut surprendre son mari en flagrant délit d'infidélité. Si tôt rentrée, elle est étranglée. Tard dans la soirée, le mari arrive chez lui et se couche, sans se douter que sa femme est rentrée. Le matin suivant, il est arrêté pour meurtre. (Brit.)

Vendredi 21 mai
14 h 30 Cinéma:

"SEPT MINUTES POUR MOURIR", drame policier réalisé par Ramon Fernandez, avec Paul Stevens, Betsy Bell et Ruben Rojo. Un agent secret est chargé d'enquêter sur la mort d'un collège, victime d'un attentat à Hong Kong alors qu'il se trouvait en possession de documents pouvant compromettre la sécurité des espions américains en Chine. (Esp. it. 68).

23 h 10 Cinéma:

"MARQUEE PAR LE DESTIN", western réalisé par Christopher Knopf, avec Elizabeth Montgommery, Robert Foxworth et L.A. Jones. Des chasseurs de primes ont appri que le mari de la veuve de Sundance Kid serait bien vivant! Il attendait son épouse dans un lieu secret pour lui remettre le butin de Butch Cassidy. (E.U.)


«Quatre femmes, quatre vies»

Vendredi

21 MAI

09h30	EN MOUVEMENT
09h45	A COMMUNIQUER
10h00	ANIMAGERIE
10h15	TAPE-TAMBOUR
10h30	A COMMUNIQUER
11h00	MAGAZINE-EXPRESS
11h30	LE MONDE EN LIBERTE
11h55	HAROLD LLOYD
12h25	TELEJOURNAL
12h30	ALLO BOU BOU
13h30	FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30	CINEMA: "Sept minutes pour mourir"
16h00	BOBINO
16h30	DON QUICHOTTE
17h00	HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18h00	CE SOIR
18h30	L'IMAGINATION AU GALOP
19h00	L'INCROYABLE HULK
20h00	LAPRADE POP, POP ET POP
20h30	HORS SERIE
21h30	REPERES
22h30	TELEJOURNAL
22h55	LE REGIONAL
23h10	CINEMA: "Marquée par le destin"

LA SEMAINE EN BREF

NATIONAL

Le directeur général de la Fédération des Francophones Hors Québec, M. Jean-Bernard Lafontaine, s'est rendu à Winnipeg du 26 au 28 avril pour y rencontrer les directeurs généraux et directrices générales des associations-membres et affiliées. Ces rencontres périodiques permettent un partage sur les différents dossiers de la F.F.H.Q. et de recueillir le point de vue des membres quant à leur réalisation. M. Léo Létourneau, membres du bureau de direction et président du comité de la politique globale, et Richard Chevrier, recherchiste à la F.F.H.Q., ont présenté aux directeurs et directrices les grandes lignes d'une politique de développement global que leur comité est en train d'élaborer...Le jeudi 29 avril, Jeannine Séguin, présidente de la F.F.H.Q. rencontrait des représentants de la presse pour leur présenter le programme du colloque national en économie qui aura lieu les 7, 8 et 9 mai prochains à l'hôtel Skyline d'Ottawa... Mercredi dernier, le 28 avril, Mme Séguin rencontrait Mme Huguette Labelle du Secrétariat d'Etat pour faire le point sur plusieurs dossiers importants: l'enquête CROP, l'évaluation des programmes du DGMLO, le bilinguisme en éducation, le colloque national en économie, le projet Télidon et sports et loisirs. La rencontre s'est avérée très profitable... Le jeudi 29 avril, Mme Jeannine Séguin et Jean-Bernard Lafontaine ont rencontré M. Maxwell Yalden, commissaire aux langues officielles. Ils ont abordé les sujets suivants: son rapport annuel et les suites au rapport précédent, le dossier sports et loisirs où son intervention pourrait faciliter la réalisation du projet, le dossier Air Canada, la possibilité, pour l'automne, de colloque régionaux sur la presse et la question de mécanismes de communication suivie avec le gouvernement fédéral. Il a aussi été question du mandat et du rôle du commissaire depuis la proclamation de la nouvelle Constitution... La F.F.H.Q. rappelle que la semaine du 19 au 25 avril voulait souligner le travail important des bénévoles et profite de l'occasion pour les remercier.

ALBERTA

Le 24 avril dernier, le comité d'éducation provincial de l'Association Canadienne-française de l'Alberta se réunissait pour discuter du rapport Perron sur les attentes des membres de l'A.C.F.A. en éducation française. Toutes les régions de l'Alberta francophone étaient représentées. Parmi les propositions issues de ces échanges, il y en a une qui demande à l'A.C.F.A. provinciale d'initier une cause qui aboutisse à la contestation légale. Il s'agira d'abord pour l'A.C.F.A. de s'enquérir, sous forme d'avis légal,sur la position que les Franco-Albertains peuvent prendre suite à la nouvelle Constitution canadienne. On a aussi proposé certains moyens d'action dans le but de persuader les Franco-Albertains de l'importance d'une école à atmosphère française pour que les jeunes, sortant de cette école, soient bilingues.

MANITOBA

Le nouveau conseil d'administration de la Société Franco-Manitobaine se rencontre en fin de semaine afin de se familiariser avec les dossiers de l'organisme. La rencontre débute vendredi soir par une réunion qui sera suivie d'une rencontre sociale avec les agents de développement. Samedi, les permanents rencontreront le conseil d'administration pour revoir les objectifs de leurs programmes...Les directeurs généraux des associations-membres de la F.F.H.Q. se rencontraient cette semaine à St-Boniface afin de partager certaines informations et de discuter d'une ébauche d'une politique de développement global pour la F.F.H.Q. et ses associés...Tel qu'annoncé, il y a quelques semaines, Ronald Bisson, agent de planification et de recherche à la S.F.M. depuis plus de deux ans, quitte l'organisme pour assumer le poste de directeur général de la Fédération des Jeunes Canadiens-français à Ottawa. Il entrera en fonction le 3 mai. La S.F.M. lui offre ses meilleurs voeux et le remercie pour son travail.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Lundi et mardi, les 26 et 27 avril, avait lieu l'examen préliminaire sur la question des classes bilingues offertes dans des écoles anglophones. Il s'agit, dans ce cas-ci, de la commission scolaire 50 de Grand Salut qui, malgré la loi 15, offre encore une classe bilingue. La prochaine étape, suite à cet examen préliminaire, consistera en un jugement de cour qui établira s'il y a atteinte à la loi, et qui, dans ce cas, obligerait la commission scolaire de Grand Salut à s'y conformer. La Société Acadienne du Nouveau Brunswick désire également obtenir une injonction pour mettre un terme à cette classe bilingue. Un jugement positif de la cour aurait pour effet de clore le débat linguistique au Nouveau-Brunswick qui dure depuis 15 ans puisque les Acadiens contrôleraient entièrement leur système scolaire. Dans le cas ou la cour donnerait raison à la commission scolaire de Grand Salut, la S.A.N.B. se verrait contrainte à poursuivre le débat pour obtenir des modifications nécessaires à la loi scolaire.

NOUVELLE-ECOSSE

Les 23, 24 et 25 avril, quelque 120 jeunes de la Nouvelle-Ecosse se sont rencontrés à Wedgeport pour discuter de leurs droits et de leur rôle comme jeunes dans la communauté et dans l'école. Ils ont cherché à voir comment, comme jeunes, ils pourraient devenir plus actifs dans ces deux milieux. La rencontre a permis aux jeunes acadiens des différentes régions de se rencontrer, de se connaître et de prendre conscience de leur réalité collective. Cette rencontre a été organisée par le Conseil Jeunesse provinciale assistée des permanents du secteur jeunesse de la Fédération des Acadiens de la Nouvelle Ecosse... Durant la même fin de semaine, 150 parents non-enseignants se réunissaient à Halifax pour discuter des moyens à prendre pour influencer le milieu scolaire. La réflexion se poursuivra dans chaque région ou les parents élaboreront un plan d'action en vue d'agir sur leur milieu scolaire. Ce sont les parents qui ont organisé cette rencontre avec la collaboration de la F.A.N.E.

SASKATCHEWAN

Jean Liboiron représentait le Saskatchewan à la rencontre du comité d'action régionale de l'Office National du Film qui avait lieu à Winnipeg les 24 et 25 avril. Le comité s'est penché sur la programmation 82-83, a abordé la question de fons extérieurs pour ses activités et a cherché des moyens d'accroître sa représentativité... De son côté, Gustave Dubois s'est rendu à Bellegarde pour informer la commission scolaire des derniers développements dans le domaine de l'éducation française en Saskatchewan... Carol Léonard s'est rendu à Ferland et à Ponteix pour conclure une entente entre les deux communautés permettant le partage d'un même agent de développement communautaire.

FEDERATION DES JEUNES CANADIENS-FRANCAIS

Le 25 avril, M. Gilbert Arbez, président de la F.J.C.F., se rendait à l'assemblée annuelle de Jeunesse Acadienne à Tighish (Ile-du-Prince-Edouard). Deux événements importants ont été soulignés lors de cette rencontre: l'autonomie de Jeunesse Acadienne en tant qu'association regroupant les jeunes de l'Ile et le lancement officiel du projet national qui se déroulera à Abrams Village du 5 au 10 juillet.

Commission canadienne des transports

REQUETE PRESENTEE PAR DET DANSKE LUFTFARTSELSKAB A-S, DET NORSKE LUFT FARTSKELSKAP A-S ET AKTIEBOLAGET AEROTRANSPORT EXERCANT LEURS ACTIVITES, EN PARTENAIRE, SOUS LA DENOMINATION DE SCANAIR EN AUTORISATION D'EXPLOITER UN SERVICE AERIEN COMMERCIAL.

Det Danske Luftfartselskab A-S, Det Norske Luftfartselskap A-S et Aktiebolaget Aerotransport exerçant leur activités, en partenaire, sous la dénomination de Scanair à déposé une requête en autorisation d'exploiter un service aérien commercial international d'affrètement (classe 9-4) pour le transport de personnes, entre des points au Denmark et des points au Canada, au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes G et H.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux regles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le 7 juin 1 9 8 2 , avec une preuve de leur signification à la partie requérante

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Tout demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1 A 0 N9

G.N. Rodgers
Division des permis
pour le directeur de l'Exploitation
Comité des transports aériens.

Canadä

LETTRE

suite de la page 4

nature. Mais les caprices de notre climat nordique sont venus atténuer quelque peu l'enthousiasme de la synchronisation idéale.

Alors mis à part la température, pas de désastres naturels; un événement lié à la politique officielle peut-être? A voir l'"euphorie" de la masse faisant suite au rapatriement de la constitution canadienne, c'est plutôt un constat de désintéressement général qui semble se dégager de l'inconscient collectif

Bien que cette indifférence s'apparente beaucoup plus à une passivité chronique liée à la facilité et au bien-être du système actuel, ne serait-il pas possible d'imaginer qu'elle camoufle au contraire le germe d'un changement de mentalité en profondeur? Pour les idéalistes et les constructeurs de futur tout est relativement permis.

Souci d'une implication éventuelle face au défi d'un ajustement inévitable, curiosité concernant la mentalité écologiste et les technologies conservatrices, voilà ce qu'était grossièrement l'ambiance de l'"Expo Scolaire" d'Edmonton, édition Printemps 82. En voyant la joie et la participation régnantes marginalité se transformant soudainement en nouvelle normalité, ce ne pouvait qu'être l'événement qualitatif le plus important de notre devenir à tous, fragile mais aussi rempli d'espoir





PROCESSUS FORMEL DE CONSULTATION



POINT DE CLARIFICATION

J'aimerais porter à votre attention que les propositions que vous trouverez jointes en annexe à votre dossier proviennent soit:

du Comité exécutif provincial;

des Comités éxécutifs régionaux;

des organismes membres du Conseil général;

du Président sortant;

et sont toutes recommandées par le Bureau des Présidents au Conseil général du 29 mai 1982.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE DU CONSEIL GENERAL

[préparé par le Bureau des Présidents le 1er mai 1982]

QUI SE TIENDRA EN LA SALLE PITCHER

[redacted]

SAMEDI LE 29 MAI 1982

A 9 H

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du Conseil général tenue le 7 février 1982
3. Droit de vote aux organismes membres du Conseil général (annexe 1)
4. Nomination des signataires de l'Association (annexe 2)
5. Choix d'une institution financière (annexe 3)
6. Nomination du conseiller juridique (annexe 4)
7. Amendements au budget 1982 (annexe 5)
8. Amendement au Bureau des Présidents (annexe 6)
9. Assemblée annuelle 1983 de l'ACFA provincial(annexe 7)
10. Proposition de René Dallaire (annexes 8a et 8b)
11. Carrefour-vente par catalogue (annexes 9a et 9b)
12. Le Cas Lefebvre
13. Autres Items:
    13.1
    13.2
    13.3
    13.4
    13.5
14. **Date du prochain Conseil général**
15. Levée de l'assemblée

A TITRE D'INFORMATION

Il est écrit aux Statuts et Règlements sous l'article 42B·

Un mois avant la tenue du premier Conseil général de l'année, le directeur général invitera par écrit chacun des organismes et institutions qui ont le droit d'être représentés au Conseil général à lui indiquer le nom de la personne que cet organisme aura choisie comme délégué. Si cette lettre du directeur général n'a pas été répondue par écrit, avant le Conseil général, il sera pris pour acquis que l'organisme en question préfère ne pas être représenté

Il est écrit aux Statuts et Règlements sous l'article 48C

Auront droit de vote aux réunions du Conseil général·

c] *le représentant de chaque organisme provincial par le Conseil général;*

Les organismes représentés au Conseil général pour l'année 1981 étaient·

1. L'Association des Scouts (District Alberta)
2. Fédération des femmes canadiennes-françaises de l'Alberta
3. Alliance Chorale Alberta
4. Carda
5. Faculté Saint-Jean
6. Caisse Francalta
7. Association des éducateurs bilingues en Alberta
8. Francophonie Jeunesse Alberta
9. Conseil Albertain de la Coopération

DROIT DE VOTE AUX ORGANISMES MEMBRES DU CONSEIL GENERAL

1.
Lors d'une assemblée du Conseil général tenue le 7 février 1982, le 7ème amendement suivant fut déposé:

7ème amendement:

> *"Que les organismes membres du Conseil général aient le droit de représentativité mais non le droit de vote "*

Sous-amendement.

> *"En raison de l'importance qu'implique cet amendement, qu'il soit déposé et reporté au prochain Conseil général."*

NOMINATION DES SIGNATAIRES DE L'ASSOCIATION

La proposition suivante fut recommandée au Bureau des Présidents par l'Exécutif provincial lors d'une réunion tenue le 24 avril '82

"Que le directeur général [Léo Bosc], le contrôleur [Médéric Tremblay] et Hilaire Fortier soient tous trois signataires de l'ACFA provinciale".

1.
Cette proposition fut amendée par le Bureau des Présidents et est recommandée au Conseil général du 29 mai 1982·

"Que le directeur général [Léo Bosc], le contrôleur [Médéric Tremblay] et un membre de l'Exécutif provincial [Hilaire Fortier] soient les signataires de l'ACFA provinciale"

CHOIX D'UNE INSTITUTION FINANCIERE

1.
La proposition suivante, provenant du Bureau des Présidents, est recommandée au Conseil général du 29 mai 1982:

"Que Caisse Francalta Credit Union Ltd soit l'institution financière de l'ACFA provinciale pour l'année 1982"

NOMINATION D'UN CONSEILLER JURIDIQUE

1
La proposition suivante, provenant de l'Exécutif provincial, est recommandée par le Bureau des Présidents au Conseil général du 29 mai 1982:

"Que M Laurent Carr de la firme Durocher Arès Manning & Lynass soit le conseiller juridique de l'ACFA provinciale pour l'année 1982"

AMENDEMENT AU BUREAU DES PRESIDENTS

1
La proposition suivante, provenant du Comité exécutif provincial, est recommandée par le Bureau des Présidents au Conseil général du 29 mai 1982:

"Que ce soit le Président régional et de F.J.A. lui-même qui siège au Bureau des Présidents. A l'occasion, dans des circonstances incontrôlables, le Président régional et de F J A. pourra envoyer un délégué. Bien que cela ne soit pas souhaitable, il pourra arriver à l'occasion qu'un délégué permanent soit nommé par un Président régional ou le Président de F J A."

2. AMENDEMENT A LA COMPOSITION DU CONSEIL GENERAL

La proposition suivante, provenant du Comité exécutif provincial, est recommandée par le Bureau des Présidents au Conseil général du 29 mai 1982.

"Que les deux régionales dont le Président siège au Comité exécutif aient droit à un autre délégué au Conseil général"

ASSEMBLEE ANNUELLE 1983 DE L'ACFA PROVINCIALE

La proposition suivante fut recommandée au Bureau des Présidents par l'Exécutif provincial lors d'une réunion tenue le 21 mars '82:

"Que l'assemblée annuelle de l'ACFA de 1983 se tienne dans l'une des régionales de l'ACFA"

1.
Cette proposition fut amendée par le Bureau des Présidents et est recommandée au Conseil général du 29 mai 1982:

"Que l'assemblée annuelle de l'ACFA provinciale '83 se tienne dans l'une des régionales de l'ACFA s'il y a un candidat sinon l'assemblée annuelle 1983 se tiendra à Edmonton".

2.
La proposition suivante, provenant de l'Exécutif régional de Fort McMurray, est recommandée par le Bureau des Présidents au Conseil général du 29 mai 1982.

"Que l'ACFA régionale de Fort McMurray n'est pas prête à recevoir Rond-Point '83"

AMENDEMENTS AU BUDGET 1982
RECOMMANDES AU CONSEIL GENERAL DU 19 MAI 1982

	REVENUS	DEPENSES	DEFICIT
1. Budget initial présenté au Conseil général le 12-12-81	1,162,510	1,163,475	965
2. SUBVENTIONS ADDITIONNELLES APPROUVEES			
Association des Scouts (C.G. 12-12-81)		15,000	
Carrefour de Calgary (C.G. 12-12-81)		7,500	
Carrefour de Rivière-la-Paix (C.G. 07-02-82)		5,000	
3. AMALGAMATION DU FRANCO			
Budget global du Franco	178,000	212,000	
Annulation de la subvention prévue		[35,000]	
4. SUBVENTIONS DE PROJETS SPECIAUX POUR JANVIER, FEVRIER, MARS '82 QUI AMENDENT LES REVENUS ET LES DEPENSES			
Fonds St-Jean - Formation	4,000	4,000	
Fonds St-Jean - Bottin des ressources	8,000	8,000	
Secrétariat d'Etat - Rond-Point (addition)	700	700	
Advanced Education - Danses folkloriques (addition)	4,185	4,185	
Alberta Culture - Rond-Point	5,000	5,000	
5. REVENUS REPORTES DE 1981			
Projet Publication	2,130	2,130	
Service en français - Education		2,207	
6. CONSEIL GENERAL			
Coût des réunions estimé à $7,000 chacune contrairement à $5,000 (3 réunions)		6,000	
7. BUREAU DES PRESIDENTS			
4 réunions à $2,000 3 réunions à$,500		9,500	
8. AUGMENTATION DE LA SUBVENTION FEDERALE:			
Attribué à la formation	10,000	10,000	
BUDGET REVISE AU 31 MARS 1982:			
REVENUS:	1,374,525		
DEPENSES:		1,419,847	
DEFICIT:			45,322

PROPOSITION DE RENE DALLAIRE

1.

La proposition suivante, provenant de l'assemblée annuelle 1982, est recommandée par le Bureau des Présidents au Conseil général du 2 9 mai 1 9 8 2 :

"Qu'une collaboration soit établie, dans un effort collectif entre l'ACFA provinciale et le C.A.C., afin de rétablir la confiance des gens et afin de mettre sur pied un fonds pour renflouer les capitaux perdus; et que cette motion soit présentée lors du prochain conseil général de l'ACFA provinciale".

2.

La proposition suivante, provenant de l'Exécutif régional de Fort McMurray, est recommandée par le Bureau des Présidents au Conseil général du 29 mai 1982:

"Il est accepté à l'unanimité de rejeter la proposition de M. René Dallaire que l'A.C.F.A. fournisse les ressources afin d'aider le C.A.C. à organiser une campagne de soucription qui aurait pour but de venir en aide aux sociétaires de Carda".

CARREFOUR: VENTE PAR CATALOGUE

"Que cet item soit ajouté à l'ordre du jour du Conseil général".

La proposition suivante, provenant de l'Exécutif régional de Calgary, est recommandée par le Bureau des Présidents au Conseil général du 20 mai 1982:

Cher Président,

Depuis plusieurs années déjà, bon nombre d'enseignants et bibliothécaires nous demandent un catalogue des livres et disques pour enfants disponibles en français. En 1980, la Librairie le Carrefour Bookstore Ltée (Edmonton) a décidé de préparer un catalogue qui servirait d'outil de travail à ces professionnels, et faciliterait leur tâche.

Comme nous commandons de plus de trois cents fournisseurs et que la plupart d'entre eux représentent parfois plusieurs maisons d'édition, la préparation de ce document, à partir de catalogues, représentait un investissement énorme en temps et en argent. C'est donc avec grand plaisir et grande satisfaction que nous avons terminé notre catalogue le mois de mars dernier.

Lors de la préparation des pages d'introduction au catalogue, la question des Carrefours régionaux a été soulevée. Généralement, lors de publicité générale à l'échelle provinciale entreprise par la Librairie Le Carrefour Bookstore Ltée, les Carrefours régionaux sont mentionnés (voir l'Annuaire des organismes et commercant francophones de l'Alberta). Cependant, puisque le catalogue s'adressait aux collectivités plutôt qu'à la population en général, le Bureau de direction de la Librairie Le Carrefour Bookstore Ltée a décidé de ne pas inclure la liste des Carrefours régionaux.

La raison principale de cette décision relève de notre préoccupation quant à la qualité du service aux collectivités. La Librairie Le Carrefour Bookstore Ltée peut offrir aux écoles et bibliothèques un service qu'aucun Carrefour régional ne peut atteindre et ceci en grande partie pour les raisons suivantes:

1)
Nous avons en stock à Edmonton plus de $50,000 d'inventaire en livres et disques pour enfants, matériel qui se retrouve dans le catalogue.

2)
Une des cinq employées permanentes de la Librairie Le Carrefour Bookstore Ltée est affectée exclusivement au service aux collectivités et est responsables de toutes les commandes des écoles et des bibliothèques. Par conséquent, elle connaît très bien le domaine du livre pour enfants, les maisons d'édition, les collections, les titres manquants ou épuisés, le matériel disponible du School Book Branch à 40% de remise aux écoles et tout autre détail essentiel afin de donner bonne suite aux commandes des collectivités.

3)
La Librairie Le Carrefour Bookstore Ltée achète annuellement plus de mille dollars d'outils bibliographiques, répertoires, catalogues etc. De plus, nous tenons des dossiers complets et à jour sur toutes les maisons d'édition avec lesquelles nous transigeons.

4)
Les employées de la Librairie Le Carrefour Bookstore Ltée apportent à la clientèle une expertise qui ne se trouve pas dans les régions, ceci en raison de leur scolarité, leur formation et leur expérience.

5)
Le personnel de la Librairie Le Carrefour Bookstore Ltée a accès directement à Sylvia Landry et son Centre de Documentation Pédagogique ici à Edmonton. Sylvia possède des connaissances exceptionnelles en ce qui a trait au matériel en français d'intérêt aux écoles et bibliothèques et elle connaît bien le système scolaire à l'échelle provinciale (procédures, curricula, personnes contacts, etc): Notre personnel est en communication presque quotidiennement avec Sylvia pour résoudre des problèmes de commandes et répondre aux questions de professeurs ou bibliothécaires.

6)
Lorsqu'une commande est reçue directement à la Librairie Le Carrefour Bookstore Ltée, le client est assuré d'un service plus rapide que s'il passe par l'intermédiaire d'une région. De plus, ce service direct évite un certain doublement de travail.

Je tiens à souligner que les explications apportées ci-haut ne sont pas faites de façon péjorative envers les régions. Au contraire, nous reconnaissons que les employés de plusieurs régions font un travail louable compte tenu des limitations de ressources humaines, financières et matérielles dans lesquelles elles se trouvent. Je veux tout simplement clarifier la position du Bureau de direction qui est la suivante:

Nous croyons qu'il est préférable que les commandes des collectivités passent directement à la Librairie Le Carrefour Bookstore Ltée afin d'assurer une qualité de service uniforme en Alberta dont les résultats profiteront à tout le réseau.

Bien que le catalogue soit reçu de façon très enthousiaste par les écoles, les bibliothèques et les professionnels oeuvrant dans le domaine, certaines régions ont, malheureusement une réaction négative envers ce document. Nous nous faisons accuser de vouloir aller "voler" les commandes des régions. Il parait même que cette question mérite des appels inter-urbains d'une Régionale à d'autres. Ce geste révèle une attitude de méfiance envers la Librairie Le Carrefour, méfiance qui, à notre avis n'est pas justifiée. Puisque la Librairie Le Carrefour Bookstore Ltée travaille avec les Carrefours régionaux à l'objectif commun de distribuer des livres, disques et cartes en français afin de promouvoir notre langue et notre culture, ce climat négatif nous préoccupe au plus haut point.

Le catalogue a été préparé non pas pour aller "voler" les commandes des régions mais bien pour améliorer notre service aux collectivités qui sont clients actuels et surtout pour essayer de récupérer un marché considérable qui nous échappe à tous présentement. Il est bien connu par les gens dans le métier que plusieurs écoles et bibliothèques commandent directement des fournisseurs de l'est. Si à cause du catalogue nous pouvons augmenter le volume des ventes aux collectivités, ceci profitera financièrement non seulement à la Librairie Le Carrefour Bookstore Ltée mais à toutes les régions.

Vous êtes sans doute au courant que nous avons présentement une politique accordant aux régionales, pour chaque vente faite aux écoles en région, un crédit de 5% sur le montant brut de la facture. Vous comprendrez certes que, la Librairie Le Carrefour Bookstore Ltée donnant 20% de remise aux régions et ces dernières 10% aux écoles, le 10% de marge aux régions est grugé en grande partie par le coût du transport et le travail administratif occasionnés par ces commandes. Cette politique, que nous jugeons très équitable, permet donc aux régions de faire 5% de profit sur toutes les ventes aux écoles sans avoir à faire aucun travail.

De plus, les collectivités ne sont pas obligés de commander directement de la Librairie Le Carrefour Bookstore Ltée. Si un Carrefour régional ne les empêche de continuer à travailler avec ces collectivités et de nous faire parvenir leurs commandes. C'est au client de choisir où il veut placer ses commandes.

J'espère que cette lettre apportera l'information nécessaire sur cette question qui demande d'être clarifiée. Il me fera plaisir d'en discuter avec vous lors de la réunion du Bureau des présidents le 1 mai.

Veuillez agréer, cher Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Jean-Louis Dentinger
Président
Bureau de direction

FONDS DE RELEVE FRANCOPHONE

I INTRODUCTION

Nous sommes heureux, Messieurs et Mesdames, de l'opportunité que vous nous donnez de vous présenter notre plaidoyer en faveur des membres de CARDA Ltée. affectés par l'effondrement de leur organisme et dans un deuxième temps vous soumettre le plan d'action que nous envisageons pour les aider.

Nombreux sont ceux qui sont profondément troublés par les pertes qu'ils doivent subir dans la liquidation des avoirs de CARDA. Nous craignons que des retombées néfastes compromettent à des degrés divers le développement des organismes franco-albertains.

Par contre, nous est-t-il permis de croire qu'une action concertée et énergique pourra relever le défi que la francophonie albertaine se doit de relever afin de minimiser les dommages causés aux organismes qu'elle s'est donnés.

La volonté de tous les participants à la réunion de l'ACFA, Rond-Point 1982, nous a donné cet espoir. Renoncer à poursuivre le projet en voie d'élaboration serait faire preuve de défaitisme. L'enjeu, semble-t-il, est trop important et les conséquences trop lourdes pour que nous nous avouions vaincus avant déjà d'y avoir consacré une somme d'efforts assez considérable.

SE trouverait-il parmi les ardents supporteurs de la cause française des personnes qui s'objectent à faire un rapprochement entre les objectifs de l'ACFA et ceux poursuivis par CARDA? Se trouverait-il des gens qui voient dans les membres de CARDA un groupe hanté uniquement par la poursuite de leurs ambitions sans se soucier de l'ACFA?

Pour répondre à ces deux questions un retour en arrière s'impose afin d'y revoir un peu l'histoire brièvement des organismes des années cinquante.

Rappelons ici que l'ACFA était encore à ses débuts. Qu'elle n'avait pas encore traversée sa crise de croissance c'est à dire que limitée financièrement, son rayonnement n'avait pas l'ampleur qu'on lui connait aujourd'hui. De ce fait, notre association francophone devait compter sur la coopération et la générosité de tous les Franco-albertains dévoués à la cause.

C'est durant cette même période luttant sur deux fronts à la fois, que les francophones des régions de St-Paul, Bonnyville et Rivière-La-Paix crurent que pour vraiment consolider la francophonie albertaine, chaque région devait assurer la survie des familles déjà en place et se préparer à accueillir les nouveaux arrivants.

Qui pourrait nier que les motifs qui ont présidé à l'édification de CARDA avaient d'autres objectifs que le raffermissement sur le plan politique et économique du groupe francophone tout entier.

Dans un mémoire présenté par S.E.R. (Société d'Etablissement Rural) aux dirigeants de l'ACFA, c'est à dire dès le début de la formation de ce qui deviendra plus tard CARDA, les objectifs de consolidation et d'expansion des communautés rurales à caractère français sont fortement mis en évidence.

On peut donc facilement conclure que ces deux organismes, opérant sur des voies paralèlles avaient des objectifs communs. L'ambititon qu'on eu les fondateurs de CARDA de solidifier l'économie des nôtres était bien dans la ligne de pensée de ceux qui aujourd'hui se préoccupent du sort des minorités françaises au Canada.

Sans vouloir faire un partage minutieux des implications de CARDA et ses membres dans l'oeuvre poursuivi par l'ACFA, ce qui serait un exercice futile, nous croyons qu'il est opportun de mentionner que notre association provinciale a toujours pu compter sur la loyauté et le dynamisme des dirigeants de CARDA.Tous se sont faits les agents de promotion des initiatives mises de l'avant par l'ACFA.

Les réalisations que nous sommes à même de constater dans les régions mentionnées auparavant témoignent de la vigueur et de la franche collaboration des membres de CARDA aux causes qu'ensemble nous poursuivons soit: la survie et l'épanouissement à tous les niveaux du groupe Franco-albertain.

Voilà le plaidoyer que nous vous présentons à l'appui du plan d'entraide que nous espérons voir se concrétiser pour venir en aide aux victimes de CARDA. Nous ne voulons sûrement pas et c'est aussi votre préoccupation, que les insuccès d'un organisme compromettent ni même entravent de quelque façon le développement des institutions francophones. Négliger cet aspect pourrait mettre en péril l'avenir même de la francophonie albertaine.

II HISTORIQUE DE CARDA

Pour arriver à comprendre l'importance de l'histore de CARDA Ltée. dans la vie francophone en Alberta, il faut suivre un long processus de regroupement de collectivités francophones albertaines, regroupement qui avait pour but d'assurer un certain contrôle de leur économie.

Le tout a commencé vers 1945 avec les comités de colonisation des différentes paroisses de Rivière-La-Paix; ces comités devaient voir en premier lieu à l'établissement de paroisses françaises catholiques. Le comité procédait à l'achat de propriétés et de terres en vue de les revendre aux nouveaux arrivants et aux habitants qui voulaient agrandir.

Une Société d'Etablissement Rural (SER) est fondée à Rivière-La-Paix en 1953 et à St-Paul en 1954 dans le but d'aider les familles à s'établir, d'en recruter des nouvelles du Québec et de voir à une certaine homogénéité ethnique dans la région.

En 1956, c'est le tour des Caisses d'Etablissement Rural à St-Paul et à Rivière-La-Paix d'être mise sur pied. Elles ont pour but le recrutement de capitaux, le service d'épargne et l'offre de prêts nécessaires à l'établissement des jeunes et des familles. La SER et les Caisses d'Etablissement Rural sont donc deux aspects d'un même objectif: aider les familles francophones à s'établir. En les aidant sur le plan économique on renforçait les communautés francophones.

En 1963, on regroupe la SER et la Caisse d'Etablissement Rural de chacune des régions pour en faire une CARDA - Coopérative d'Aménagement Rural et de Développement Agricole - une à Rivière-La-Paix, l'autre à St-Paul.

Vers 1965, l'émigration rurale diminue peu à peu; à CARDA les services de financement et de consolidation des fermes prennent de moins en moins d'importance à mesure que ces services sont pris en main tant par le gouvernement que par les caisses populaires et les banques. CARDA assume donc progressivement un nouveau rôle; celui des coopératives de services en s'orientant vers l'offre de services immobiliers, de comptabilité, de vérification d'impôt; elles maintiennent toujours les services d'épargne, de placements et de prêts.

Un projet de fusion des CARDA en 1972 amène à la fondation de la Caisse Francalta avec le siège social à Edmonton l'année suivante. CARDA ouvre aussi un bureau à Edmonton. Le désir de fusion des CARDA est toujours présent; le 17 novembre 1977, ce rêve se réalise sous le nom de CARDA Ltée. - Coopérative d'Aménagement Régional et de Développement Albertain. CARDA Ltée comprend trois régionales: Edmonton, St-Paul, Rivière-La-Paix. Des succursales ont aussi été ouvertes à Bonnyville, Falher et Beaumont. Un magasin, Harvey's Business Machines, est aussi ouvert à Grand Centre avec deux autres déjà établis à St-Paul et à Bonnyville.

III HISTORIQUE DU PROJET

Le Conseil Albertain de la Coopération a comme mandat non pas seulement de promouvoir le mouvement coopératif mais aussi d'encourager le développement économique des francophones en Alberta.

Pour cette raison nous sommes ici devant vous aujourd'hui pour mettre sur pied un plan de relance économique des francophones.

Nous sommes convaincus que nous ne pouvons parler d'économie francophone si quelque chose n'est pas fait pour redonner confiance dans nos organisations francophones, confiance perdue par les pertes de CARDA.

Les argents perdus (voir appendice) par la liquidation de CARDA ne sont pas vus de la même façon que les argents perdus par la fermeture de Voyageur Press, par exemple, ou quelqu'entreprise privée. Un grand nombre de ces gens mettait de l'argent dans la francophonie. Pour les anciens, CARDA était vu comme l'institution pré-subvention qui épaulait l'ACFA. Pour certains dépositaires, plus jeunes, des quatres coins de la province, ces argents étaient déposés parce qu'ils voulaient s'affilier avec une institution francophone.

La perte de CARDA est alors un événement qui affecte toute la francophonie.

Le projet "Fonds de Relève francophone" est le résultat d'une série de réunions. L'idée a premièrement été discutée à la réunion annuelle de C.A.C. le 5 mars 1982. La proposition suivante fut appuyée unanimement:

"... que la C.A.C. en collaboration avec les caisses populaires et les autres organismes francophones, soit responsable de l'élaboration et de la mise sur pied d'un projet de vente de contrats d'épargne secours-CARDA, que ceux-ci soient déposés dans un compte spécial et que les intérêts servent à rembourses les pertes financières subies par les membres de la Coopérative CARDA".

Le 6 mars, à la réunion annuelle de l'ACFA, la proposition suivante fut encore une fois acceptée unanimement:

Proposition René Dallaire:

"...qu'une collaboration soit établie, dans un effort collectif entre l'ACFA provinciale et le C.A.C. afin de rétablir la confiance des gens et afin de mettre sur pied un fonds pour renflouer les capitaux perdus; et que cette motion soit présentée lors du prochain Conseil général de l'ACFA provinciale".

IV DESCRIPTION DU PROJET

Ce que nous entrevoyons est de mettre sur pied un fonds qui aura pour but de ramasser des argents, de les investir et de repayer les sommes perdues lors de la liquidation de CARDA d'ici cinq ans. Les argents remboursés seront ce que CARDA devait le 10 février 1982:

Les méthodes suggérées sont les suivantes:

1. Campagne d'un dollar par jour:

Si 2,800 personnes faisaient un dépôt à terme de $365.00 à leurs caisses locales pour une période de cinq ans, l'intérêt de cet argent placé à 14% rembourserait adéquatement les sommes perdues.

2. Sollicitation

Solliciter des dons directs d'individus ou d'organisations. Ces argents pourraient être déductibles d'impôt.

3. Projets:

Mettre sur pied des projets qui rapporteraient de l'argent. Ces projets pourraient être organisés au niveau local et provincial. Ils seraient l'occasion de vraiment travailler ensemble.

Nous suggérons d'appeler ce grand projet d'ensemble le "Fonds de Relève francophone" et qu'il soit administré par les gérants des caisses populaires et des représentants de l'ACFA provinciale. Et, dans cinq ans, peut-être, ce projet pourra continuer pour financer des projets spéciaux.

V DEMANDE A L'ACFA

Dans l'optique de la responsabilité de l'ACFA au développement des francophones nous proposons que l'ACFA mettent des ressources financières à la disponibilité du Fonds de Relève afin d'embaucher un agent de développement qui sera en charge du projet.

Suite au colloque économique à Ottawa, une des tâches du dossier économique sera la coordination de ce projet et la formulation d'un plan d'action. Ce projet peut être vu comme partie intégrale d'une relance économique.

Répartition des investissements par régionales

ST-PAUL	$ 552,789	58.7 %
BONNYVILLE	146,332	15.5
RIVIERE LA PAIX	97,429	10.4
EDMONTON	73,961	7.8
PLAMONDON	28,603	3.1
LEGAL-MORINVILLE	24,530	2.61
CALGARY	4,619	0.49
RED DEER	2,668	0.29
Autres provinces	10,379	1.11
	941,310	100.00 %

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — du 22 déc. au 20 janv.

Sur le plan sentimental, des imprévus vous sont réservés. Des nouvelles, des surprises vous seront offertes. Vous serez heureux et vous voudrez rendre heureux l'être cher. Vous ne prendrez rien au tragique.

Verseau — du 21 janv. au 19 fév.

L'harmonie de votre vie sentimentale vous réclamera des efforts. Il faudra que vous preniez sur vous-même pour ne laisser aucune ombre subsister entre vous et la personne qui vous aime.

Poisson — du 20 fév. au 20 mars

Vous aurez le désir de vous montrer tendre, sincère et compréhensif; optez pour la pondération. Éliminez résolument les rêveries qui vous conduisent nulle part. Mettez en veilleuse certaines de vos aspirations.

Bélier — du 21 mars au 20 avril

Vous accepterez spontanément et avec joie un déplacement qui vous amènera au contact de personnes intéressantes et cultivées. Vous ferez taire votre mesquinerie et un coeur aimant s'ouvrira pour vous.

Taureau — du 21 avril au 20 mai

Les problèmes ne vous manqueront pas au cours des prochaines heures. Et cependant, vous devriez connaître beaucoup de bonheur.

Gemeaux — du 21 mai au 21 juin

Le climat sentimental sera tendu mais chacun fera preuve d'attachement et de bon sens, et tout rentrera dans l'ordre. Vous souffrirez du manque de coopération d'un ami; vous feriez bien de ne pas y attacher d'importance.

Cancer — du 22 juin au 22 juillet

Cherchez les qualités de l'être aimé et oubliez les défauts. Laissez plus de liberté à l'être cher dont la personnalité attachante demande plus de ménagements. Vous aurez de l'énergie à revendre.

Lion — du 23 juillet au 23 août

Votre personnalité peut vous servir davantage. Il se peut que vous négligiez des dons naturels qui, pourtant, peuvent vous aider à influencer votre entourage.

Vierge — du 24 août au 22 sept.

Vous serez tenté de rompre une amitié avec la personne qui vous a trompé. Vous vous entendrez bien avec la personne aimée et vous apporterez dans votre vie sentimentale plus de vivacité.

Balance — du 23 sept. au 23 oct.

Coup de foudre, des joies ou des changements se produiront dans votre vie sentimentale. Certaines conquêtes pourraient cependant vous plonger dans l'embarras. Votre facilité d'adaptation vous permettra de suivre le rythme.

Scorpion — du 24 oct. au 22 nov.

Une certaine mélancolie persistera dans vos rapports avec la personne aimée. Ne craignez pas le destin et ne soyez pas superstitieux; profitez pleinement du climat harmonieux qui régnera sans arrière-pensée.

Sagittaire — du 23 nov. au 21 déc.

De meilleurs rapports avec la personne qui vous aime et que vous n'avez pas toujours su apprécier. Vous ne serez pas dans votre assiette et vous vous inquièterez pour des futilités.

S.O.P.



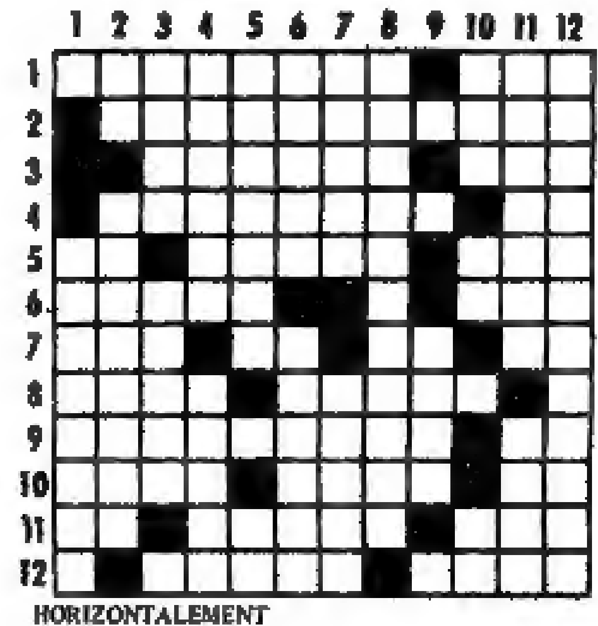
"Toi et tes cris d'oiseaux! "



"J'ai décidé que je buvais trop de Martinis sur l'heure du lunch, alors j'ai changé pour des Manhattans".

MOTS CROISES

PROBLEME 3697



HORIZONTALEMENT

1–Prêtre gaulois. – Tête.
2–Digne de satan. – Juge de la Cour du Banc du Roi (1807).
3–Enlever le lustre. – Prairie.
4–Diversités. – En les.
5–Poss. – Très petits golfes. – Soustrait.
6–Prén. de femme. – Monnaie japonaise.
7–Fleur. – Poss. – Edouard. – Saint.
8–Petits poèmes. – Poète allemand, (né en 1885).
9–Emploi de directeur. – Premier mot de l'hymne de saint-Jean Baptiste.
10–En outre, de plus. – Volcan. – D'un verbe gai.
11–Jumelles. – Pron. pers. – Critique d'art français.
12–Action de prendre. – Néant.

VERTICALEMENT

1–Aria (pl.).
2–Carte à jouer. – Qualité de ce qui est valide.
3–Ragoût. – Dépt de France.
4–Enlèveras. – Ensemencer.
5–Ouvertures du nez. – Mesure chinoise.
6–De naissance (pl.). – Tables pour les sacrifices.
7–Divinité de la Fable. – S'est dit pour nichée.
8–Demeurerons.
9–Nom hongrois du Danube.
10–Pied de vigne. – Bon pour les chiens. – D'un verbe gai.
11–Décisions des autorités. – Mari de Bethsabée.
12–Action d'exhiber.

PROBLEME 3696

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	F	E	R	E	R		A	U	N	E
2		R	E	N	E	R		E	N	N	U	I
3	P		E	F	F	I	A	T		I	D	
4	A		R	E	U	N	I		I	S	I	S
5	S	O	I	A	S		D	O	M		T	A
6	S	U	E		E	T	E		I	L	E	T
7	A	K		P	R	E	R	O	T	S		U
8	G	A	R	E		K	A	I	E		C	R
9	E		P	E	R	M	I	S		H	A	A
10	R	A		R		E	S	O	P	E		I
11	E	M	U		A	S		N	E	R	O	N
12	S	I	N	U	S		E	S	T	E	R	

NOS PAROISSES FRANCOPHONES

MESSES DU DIMANCHE

Immaculee Conception 10830-96e rue

DIMANCHES - 10h30 et midi

Ste-Anne 16422 - 99A avenue

SAMEDIS - 17h15
DIMANCHES - 10h30 et midi

St-Joachim 9928 - 110e rue

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 10h00 et midi

St-Thomas D'Aquin 8760-84e avenue

SAMEDIS - 19h00
DIMANCHES - 09h30 et 11h00

Ste-Famille à Calgary 5e rue S.O.

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 10h30, midi et 19h30

ANNONCES CLASSEES

A VENDRE

A vendre robot-culinaire de marque Iona, presque neuf. Valeur de 119$, vendrait pour 75$ Communiquez au no. 451-3829 en tout temps.

Yamaha Tourne Disque à entraînement direct manuel. Excellente condition valeur 350.$ avec cartouche, demande 165 $. AM FM Tuner Stéréo 30 watts-8 pistes Panasonic, valeur 165$, excellente condition. Demande 70$. Demandez Danielle Leblanc 478-0520 465-7131.

A vendre 2 lits simples, à prix modique. Contactez après 6 h. 439-5306

2 perruches: male & femelle, cage + accessoires inclus. 75.00 demandez Lynn après 6 h 423-7749

SERVICES DOMESTIQUES

Femme mature offre ses services pour garder à domicile des enfants ou prendre soin de personne âgée. 477-5661

Bonnie Doon. Demande gardienne du lundi au vendredi 8 h à 5 h à la maison si possible. enfant de 7 mois... Marie-Hélène au no. 437-6923

Prendrais pensionnaires - nouveaux arrivants pour quelques jours. 10$ par jour, 15$ logé-nourri. 452-0173

Ameublement de maison à vendre. Prix à discuter, appeler après 6 h 439-5306

Jeune femme offre ses services en français pour garder des enfants chez elle, du lundi au vendredi; 10$ par jour par enfant. Contactez Mme Bouchard, 12021 - 66e rue, Edmonton, au no. 471-2914.

Offre mes services pour garder 1 ou 2 enfants à ma maison (sur semaine), située dans le centre-ville. Pour information 488-8740, demandez Johanne.

Je suis à la recherche d'une "live-in House Keeper" nous avons 2 jeunes enfants. Aux intéressés appelez à frais virés Michelle 778-5691 à Whitecourt.

Millwoods. Recherche jeune fille pour partager maison avec une famille anglaise. Contactez Bernice 468-5369

Westmount Shopping Centre jeune femme garderait enfants chez elle du lundi au vendredi 10$ par enfant. 452-0173

DIVERS

Bureau à partager avec l'ACFA d'Edmonton. Contacter 465-0976.

Ferait emploi de peinture à temps partiel. Contactez Claude à 439-5306.

Je suis seule et je travaille et j'ai besoin d'une gouvernante. Aussi, je désire apprendre à parler en français couramment. Vous devez aimer les chats. Si intéressé, communiquer avec Elly au no. 458-5795 après 6 h.

Recherche travaux couture. Téléphonez 463-2796

Demande jeune fille au pair pour travailler à la campagne 10 km d'Edmonton. Communiquez avec Marie-Hélène 465-7839.

Pour tout genre de rénovations, peut importe l'importance: de la finition de sous-sol aux travaux de béton, appelez Steven 436-7340 après 6 h.

A vendre tricycle grosseur moyenne, presque neuf, on demande $30. Bicyclette 14" - $30., lit simple avec matelas, $50.; botte de cuir pour enfant pointure 11, $20. A la recherche d'une bicyclette de 20 à 24" pour fille, téléphonez après 6 h à Ginette 435-3010

Spruce Grove. Vente de syrop d'érable et de tire. Contactez Lise à 962-8010.

OPINIONS

suite de la page 1

Enfin, Monsieur Joe Clark, dans des propos rapportés par la presse canadienne, le 4 mai, disait également "comprendre et respecter" la décision du Premier ministre Lévesque de la nouvelle Consitution. En voilà un autre qui ne peut tout de même être accusé d'hérésie péquiste mais qui utilise, à peu de choses près, les termes que nous avons utilisés dans le télégramme.

En définitive, il n'y a pas de quoi créer des remous avec un paragraphe qui reprend des idées avec lesquelles vous étiez d'accord il y a un an et avec lesquelles sont d'accord la majorité de la députation libérale du Québec et Monsieur Joe Clark. Je respecte vos opinions politiques personnels. Nous en avons tous. Toutefois, j'accepte moins que vous fustigiez avec une telle véhémence des idées qui étaient les vôtres et auxquelles vous souscriviez lorsque vous étiez au Bureau de direction de la F.F.H.Q.

Pour ce qui est du passage de votre lettre où vous estimez que nous aurions renoncé à ce que nous avions convenu, il y a un an, à savoir qu'après le rapatriement nous allions cesser de parler par des lacunes au libellé de la Charte et chercher à explorer les voies par lesquelles la Charte des droits linguistiques pourrait aider les francophones hors Québec, j'aimerais vous référer au communiqué que nous avons émis le 15 avril dernier et dans lequel je dis:

"La F.F.H.Q. et chacune des associations provinciales qui la composent veilleront à ce que la Charte des droits linguistiques soit respectée et appliquée afin d'améliorer réellement la situation des communautés francophones hors Québec, même si cela impliquera certainement un recours aux tribunaux.

Il va sans dire que les francophones hors Québec se prévaudront au maximum des droits qui leur sont reconnus dans la Charte pour assurer leur développement individuel et collectif. Ils continueront de revendiquer auprès des autorités fédérales et provinciales les droits fondamentaux qu'ils jugent nécessaires à leur épanouissement".

Je tiens à vous souligner également que l'assemblée générale de la F.F.H.Q. de février 1982, approuvait l'idée que nous mettions sur pied un groupe de constitutionnalistes pour voir les possibilités d'action des francophones hors Québec relativement à la Charte des droits. Nous avons eu d'ailleurs au cours de l'hiver une première rencontre avec ce groupe de constitutionnalistes. De plus, le Bureau de direction lors de sa réunion le premier mai, a approuvé une ébauche de plan d'action politique sur les suites au rapatriement de la Constitution, dont une rencontre avec les députés fédéraux francophones hors Québec le 7 mai, à Ottawa. L'assemblée générale de juin de la F.F.H.Q. se penchera aussi sur ce plan d'action.

J'espère que ces quelques propos pourront vous éclairer sur le sens de notre démarche constitutionnelle ainsi que l'esprit qui nous animait lorsque nous avons fait parvenir le télégramme à Monsieur Lévesque, Premier ministre du gouvernement du Québec. J'ose croire que les propos que vous avez tenus dans cette lettre dépassaient quelque peu votre pensée.

En tous les cas, je ne peux accepter que l'on taxe mes propos d'être un "tant soit peu anarchiste" ou de "mélancolie fomenteuse de sentiments négatifs" car, si je suis toujours disposée à accepter la critique objective et constructive lorsque celle-ci réfère à un contenu qui est conforme à la réalité et aux véritables dossiers que nous défendons, je ne peux accepter des critiques injustes qui ne correspondent, en aucun temps, à ma personnalité.

J'espère que ces quelques précisions sauront vous satisfaire et éclairer les membres de l'exécutif de l'A.C.F.A. sur les positions constitutionnelles que je défends et qui sont celles de la F.F.H.Q. Je vous assure que je suis toute disposée à me rendre, si besoin est, en Alberta pour rencontrer votre exécutif et les membres des conseils régionaux de l'A.C.F.A. et leur expliquer les positions de la Fédération dans le dossier constitutionnel.

Veuillez accepter, cher Gaston, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jeannine Séguin
présidente